

Dispositif de case management du Réseau Santé Kirikou : éléments d'information pour le RA 2016-2017

Le processus :

De décembre 2016 à juin 2017, le Réseau Santé Kirikou a déployé une phase de réflexion pour activer et mettre en œuvre le « case management » et l'approche « Wapraround ». Un GT s'est réuni à 5 reprises et à proposer au CRPK d'expérimenter un dispositif de case management à partir des attentes et des besoins des partenaires. Cela a permis de lancer au 01 juillet un projet pilote structuré sur les éléments suivants : partir des ressources humaines présentes dans le réseau, affecter l'intégralité du budget disponible à des aides directes aux jeunes en situations de vulnérabilité psychique et insister sur les enjeux liés à la concertation des différents acteurs présents dans la situation. Le projet pilote s'est notamment doté d'un document de présentation générale du projet et de formulaires-types (phase préparatoire, note de synthèse, demande d'intervention financière, charte déontologique).

Les résultats obtenus en 2017 :

Le projet pilote a été largement diffusé et présenté dans le cadre du programme CLI pendant le deuxième semestre 2017. Concrètement, une douzaine de partenaires ont sollicité le projet pilote pour des jeunes en difficultés dans leur trajectoire de soin. Sur ces 12 situations, deux aides financière ont été octroyé : un renfort éducatif en personnel dans une structure résidentielle pour un jeune dont le décès d'un familial mettait dans l'impasse la trajectoire de soin ; un soutien à l'autonomie et à la mobilité d'un jeune dans ses déplacements domicile -institution. Le projet pilote a fait l'objet d'une évaluation des partenaires en janvier 2018 pour ajuster la poursuite du projet. La recommandation principale est d'affecter une partie du budget case management à l'engagement d'un intervenant psycho-social pour incarner et faciliter la mise en œuvre du dispositif au sein du réseau. Les autres modalités du projet pilote ont été prolongées.